



Data acquisition, compilation and map production by
Goldak Airborne Surveys, Saskatoon, Saskatchewan.
Contract and project management by
the Geological Survey of Canada, Ottawa, Ontario.

L'acquisition, la compilation des données ainsi que la production des cartes furent effectuées par Goldak Airborne Surveys, Saskatoon, Saskatchewan.
La gestion et la supervision du projet furent effectuées par la Commission géologique du Canada, Ottawa, Ontario.



This map was compiled from data obtained as a result of an aeromagnetic survey carried out by Goldak Airborne Surveys using a Piper Navaho (registration C-GJBB) aircraft. A 0.005 AT-sensitivity split-beam cesium vapour magnetometer was mounted in the tail boom of the survey aircraft.

The survey operations were carried out from Jan 1 to Feb 12, 2006. The nominal traverse line spacing was 400 m and the base at 5 km spacing along the terrain cleared to 150 m. An untrained flight surface was used for this survey to minimize the control line and traverse line altitude differences. Flight path was recovered using a post flight differential Global Positioning System, combined with a vertically mounted video camera.

After each survey date, the intersections of the control and traverse lines were established and differences in the magnetic values were computer analysed and manually checked to obtain the level network. The levelled total field values were then interpolated to a 100 m grid for the survey area. Reference points have been removed from the survey field for the year 2006-09 at an altitude of 410 metres.

Digital versions of this map and the corresponding digital profile and gridded geophysical data may be downloaded, at no charge, from Natural Resources Canada's Geoscience Data Centre. Refer to the website at <http://gdc.nrcan.gc.ca>. The map and digital data are also available, for a fee, from the Geological Survey of Canada, 615 Booth Street, Ottawa, Ontario, K1A 0E9. Tel (613) 995-5326, email info@egsc.nrcan.gc.ca. Copies of this map may be purchased from Manitoba Economic Development and Mines, Manitoba Geological Survey, Publication Sales, 362-195 Ellice Avenue, Winnipeg, Manitoba, R3G 3P2, or downloaded through the departmental web site at <http://www.gov.mb.ca/eddm/mrd>.

Cette carte fut compilée d'après les résultats d'un levé magnétique aéroporté réalisé par Goldak Airborne Surveys. Le levé fut effectué à l'aide d'un avion aéronautique modèle Piper Navaho (immatriculé C-GJBB). Un référentiel de 0.005 AT-sensitivity a été installé dans un rostre à queue de l'avion.

Le levé fut réalisé du 1 janvier au 12 février 2006. L'éspacement moyen des lignes de vol de traverse était de 400 m et celui des lignes de contrôle de 2,4 km. La hauteur nominale de vol de terrain dégagée était de 150 m. Une surface non entraînée de vol fut utilisée pour effectuer le levé afin de minimiser la différence d'altitude aux points d'intersections entre les lignes de contrôle et les lignes de vol. La restitution des tracés de vol fut effectuée à l'aide d'un système de positionnement global par satellite combiné avec un vol en mode différentiel, et vérifiée par une caméra vidéo montée verticalement.

Après la vérification initiale des données, les coordonnées des points d'intersections des lignes de vol et des lignes de contrôle furent déterminées. Par la suite, pour chacun des points d'intersection, les valeurs totales du champ magnétique furent calculées par ordinateur et vérifiées manuellement afin d'obtenir le réseau de nivellement. Les valeurs corrigées du champ total furent finalement interpolées sur une grille carree de 100 m de côté. Des profils et des champs générés internationaux de référence fut soustrait pour l'année 2006-09 à une altitude de 410 mètres.

Les versions numériques de ces cartes ainsi que les données géophysiques en formats « profil » et « mosaïque » peuvent être téléchargées gratuitement depuis le site de la Commission géologique du Canada, et sont également disponibles sous forme de données géoscientifiques de la Ressources naturelles Canada <http://eddm.mrdnrc.ca>. Les autres données numériques sont aussi disponibles, moyennant des frais, au Centre de données géophysiques de la Commission géologique du Canada au 615, rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0E9. Tél (613) 995-5326, email info@egsc.nrcan.gc.ca.

Ces cartes sont aussi en vente à l'Industrie, Développement économique et Mines Manitoba, Levés géologiques du Manitoba, Vente de publication, 395 avenue Ellice, Winnipeg, R3G 3P2, ou peuvent être téléchargées du site web ministériel à <http://www.gov.mb.ca/eddm/mrd>.

Cette carte fut compilée d'après les résultats d'un levé magnétique aéroporté réalisé par Goldak Airborne Surveys. Le levé fut effectué à l'aide d'un avion aéronautique modèle Piper Navaho (immatriculé C-GJBB). Un référentiel de 0.005 AT-sensitivity a été installé dans un rostre à queue de l'avion.

Le levé fut réalisé du 1 janvier au 12 février 2006. L'éspacement moyen des lignes de vol de traverse était de 400 m et celui des lignes de contrôle de 2,4 km. La hauteur nominale de vol de terrain dégagée était de 150 m. Une surface non entraînée de vol fut utilisée pour effectuer le levé afin de minimiser la différence d'altitude aux points d'intersections entre les lignes de contrôle et les lignes de vol. La restitution des tracés de vol fut effectuée à l'aide d'un système de positionnement global par satellite combiné avec un vol en mode différentiel, et vérifiée par une caméra vidéo montée verticalement.

Après la vérification initiale des données, les coordonnées des points d'intersections des lignes de vol et des lignes de contrôle furent déterminées. Par la suite, pour chacun des points d'intersection, les valeurs totales du champ magnétique furent calculées par ordinateur et vérifiées manuellement afin d'obtenir le réseau de nivellement. Les valeurs corrigées du champ total furent finalement interpolées sur une grille carree de 100 m de côté. Des profils et des champs générés internationaux de référence fut soustrait pour l'année 2006-09 à une altitude de 410 mètres.

Les versions numériques de ces cartes ainsi que les données géophysiques en formats « profil » et « mosaïque » peuvent être téléchargées gratuitement depuis le site de la Commission géologique du Canada, et sont également disponibles sous forme de données géoscientifiques de la Ressources naturelles Canada. La carte a été produite dans le cadre du projet Saskatchewan-Manitoba de l'IGC-3 et elle contribue au programme IGC-3 du Secteur des sciences de la Terre.

Ce levé aéromagnétique et la production de la carte ont été financés par l'Initiative géoscientifique cible (IGC-3) de Ressources naturelles Canada. La carte a été produite dans le cadre du projet Saskatchewan-Manitoba de l'IGC-3 et elle contribue au programme IGC-3 du Secteur des sciences de la Terre.

Cette carte fut compilée d'après les résultats d'un levé magnétique aéroporté réalisé par Goldak Airborne Surveys. Le levé fut effectué à l'aide d'un avion aéronautique modèle Piper Navaho (immatriculé C-GJBB). Un référentiel de 0.005 AT-sensitivity a été installé dans un rostre à queue de l'avion.

Le levé fut réalisé du 1 janvier au 12 février 2006. L'éspacement moyen des lignes de vol de traverse était de 400 m et celui des lignes de contrôle de 2,4 km. La hauteur nominale de vol de terrain dégagée était de 150 m. Une surface non entraînée de vol fut utilisée pour effectuer le levé afin de minimiser la différence d'altitude aux points d'intersections entre les lignes de contrôle et les lignes de vol. La restitution des tracés de vol fut effectuée à l'aide d'un système de positionnement global par satellite combiné avec un vol en mode différentiel, et vérifiée par une caméra vidéo montée verticalement.

Après la vérification initiale des données, les coordonnées des points d'intersections des lignes de vol et des lignes de contrôle furent déterminées. Par la suite, pour chacun des points d'intersection, les valeurs totales du champ magnétique furent calculées par ordinateur et vérifiées manuellement afin d'obtenir le réseau de nivellement. Les valeurs corrigées du champ total furent finalement interpolées sur une grille carree de 100 m de côté. Des profils et des champs générés internationaux de référence fut soustrait pour l'année 2006-09 à une altitude de 410 mètres.

Les versions numériques de ces cartes ainsi que les données géophysiques en formats « profil » et « mosaïque » peuvent être téléchargées gratuitement depuis le site de la Commission géologique du Canada, et sont également disponibles sous forme de données géoscientifiques de la Ressources naturelles Canada. La carte a été produite dans le cadre du projet Saskatchewan-Manitoba de l'IGC-3 et elle contribue au programme IGC-3 du Secteur des sciences de la Terre.

Cette carte fut compilée d'après les résultats d'un levé magnétique aéroporté réalisé par Goldak Airborne Surveys. Le levé fut effectué à l'aide d'un avion aéronautique modèle Piper Navaho (immatriculé C-GJBB). Un référentiel de 0.005 AT-sensitivity a été installé dans un rostre à queue de l'avion.

Le levé fut réalisé du 1 janvier au 12 février 2006. L'éspacement moyen des lignes de vol de traverse était de 400 m et celui des lignes de contrôle de 2,4 km. La hauteur nominale de vol de terrain dégagée était de 150 m. Une surface non entraînée de vol fut utilisée pour effectuer le levé afin de minimiser la différence d'altitude aux points d'intersections entre les lignes de contrôle et les lignes de vol. La restitution des tracés de vol fut effectuée à l'aide d'un système de positionnement global par satellite combiné avec un vol en mode différentiel, et vérifiée par une caméra vidéo montée verticalement.

Après la vérification initiale des données, les coordonnées des points d'intersections des lignes de vol et des lignes de contrôle furent déterminées. Par la suite, pour chacun des points d'intersection, les valeurs totales du champ magnétique furent calculées par ordinateur et vérifiées manuellement afin d'obtenir le réseau de nivellement. Les valeurs corrigées du champ total furent finalement interpolées sur une grille carree de 100 m de côté. Des profils et des champs générés internationaux de référence fut soustrait pour l'année 2006-09 à une altitude de 410 mètres.

Les versions numériques de ces cartes ainsi que les données géophysiques en formats « profil » et « mosaïque » peuvent être téléchargées gratuitement depuis le site de la Commission géologique du Canada, et sont également disponibles sous forme de données géoscientifiques de la Ressources naturelles Canada. La carte a été produite dans le cadre du projet Saskatchewan-Manitoba de l'IGC-3 et elle contribue au programme IGC-3 du Secteur des sciences de la Terre.

Cette carte fut compilée d'après les résultats d'un levé magnétique aéroporté réalisé par Goldak Airborne Surveys. Le levé fut effectué à l'aide d'un avion aéronautique modèle Piper Navaho (immatriculé C-GJBB). Un référentiel de 0.005 AT-sensitivity a été installé dans un rostre à queue de l'avion.

Le levé fut réalisé du 1 janvier au 12 février 2006. L'éspacement moyen des lignes de vol de traverse était de 400 m et celui des lignes de contrôle de 2,4 km. La hauteur nominale de vol de terrain dégagée était de 150 m. Une surface non entraînée de vol fut utilisée pour effectuer le levé afin de minimiser la différence d'altitude aux points d'intersections entre les lignes de contrôle et les lignes de vol. La restitution des tracés de vol fut effectuée à l'aide d'un système de positionnement global par satellite combiné avec un vol en mode différentiel, et vérifiée par une caméra vidéo montée verticalement.

Après la vérification initiale des données, les coordonnées des points d'intersections des lignes de vol et des lignes de contrôle furent déterminées. Par la suite, pour chacun des points d'intersection, les valeurs totales du champ magnétique furent calculées par ordinateur et vérifiées manuellement afin d'obtenir le réseau de nivellement. Les valeurs corrigées du champ total furent finalement interpolées sur une grille carree de 100 m de côté. Des profils et des champs générés internationaux de référence fut soustrait pour l'année 2006-09 à une altitude de 410 mètres.

Les versions numériques de ces cartes ainsi que les données géophysiques en formats « profil » et « mosaïque » peuvent être téléchargées gratuitement depuis le site de la Commission géologique du Canada, et sont également disponibles sous forme de données géoscientifiques de la Ressources naturelles Canada. La carte a été produite dans le cadre du projet Saskatchewan-Manitoba de l'IGC-3 et elle contribue au programme IGC-3 du Secteur des sciences de la Terre.

Cette carte fut compilée d'après les résultats d'un levé magnétique aéroporté réalisé par Goldak Airborne Surveys. Le levé fut effectué à l'aide d'un avion aéronautique modèle Piper Navaho (immatriculé C-GJBB). Un référentiel de 0.005 AT-sensitivity a été installé dans un rostre à queue de l'avion.

Le levé fut réalisé du 1 janvier au 12 février 2006. L'éspacement moyen des lignes de vol de traverse était de 400 m et celui des lignes de contrôle de 2,4 km. La hauteur nominale de vol de terrain dégagée était de 150 m. Une surface non entraînée de vol fut utilisée pour effectuer le levé afin de minimiser la différence d'altitude aux points d'intersections entre les lignes de contrôle et les lignes de vol. La restitution des tracés de vol fut effectuée à l'aide d'un système de positionnement global par satellite combiné avec un vol en mode différentiel, et vérifiée par une caméra vidéo montée verticalement.

Après la vérification initiale des données, les coordonnées des points d'intersections des lignes de vol et des lignes de contrôle furent déterminées. Par la suite, pour chacun des points d'intersection, les valeurs totales du champ magnétique furent calculées par ordinateur et vérifiées manuellement afin d'obtenir le réseau de nivellement. Les valeurs corrigées du champ total furent finalement interpolées sur une grille carree de 100 m de côté. Des profils et des champs générés internationaux de référence fut soustrait pour l'année 2006-09 à une altitude de 410 mètres.

Les versions numériques de ces cartes ainsi que les données géophysiques en formats « profil » et « mosaïque » peuvent être téléchargées gratuitement depuis le site de la Commission géologique du Canada, et sont également disponibles sous forme de données géoscientifiques de la Ressources naturelles Canada. La carte a été produite dans le cadre du projet Saskatchewan-Manitoba de l'IGC-3 et elle contribue au programme IGC-3 du Secteur des sciences de la Terre.

Cette carte fut compilée d'après les résultats d'un levé magnétique aéroporté réalisé par Goldak Airborne Surveys. Le levé fut effectué à l'aide d'un avion aéronautique modèle Piper Navaho (immatriculé C-GJBB). Un référentiel de 0.005 AT-sensitivity a été installé dans un rostre à queue de l'avion.

Le levé fut réalisé du 1 janvier au 12 février 2006. L'éspacement moyen des lignes de vol de traverse était de 400 m et celui des lignes de contrôle de 2,4 km. La hauteur nominale de vol de terrain dégagée était de 150 m. Une surface non entraînée de vol fut utilisée pour effectuer le levé afin de minimiser la différence d'altitude aux points d'intersections entre les lignes de contrôle et les lignes de vol. La restitution des tracés de vol fut effectuée à l'aide d'un système de positionnement global par satellite combiné avec un vol en mode différentiel, et vérifiée par une caméra vidéo montée verticalement.

Après la vérification initiale des données, les coordonnées des points d'intersections des lignes de vol et des lignes de contrôle furent déterminées. Par la suite, pour chacun des points d'intersection, les valeurs totales du champ magnétique furent calculées par ordinateur et vérifiées manuellement afin d'obtenir le réseau de nivellement. Les valeurs corrigées du champ total furent finalement interpolées sur une grille carree de 100 m de côté. Des profils et des champs générés internationaux de référence fut soustrait pour l'année 2006-09 à une altitude de 410 mètres.

Les versions numériques de ces cartes ainsi que les données géophysiques en formats « profil » et « mosaïque » peuvent être téléchargées gratuitement depuis le site de la Commission géologique du Canada, et sont également disponibles sous forme de données géoscientifiques de la Ressources naturelles Canada. La carte a été produite dans le cadre du projet Saskatchewan-Manitoba de l'IGC-3 et elle contribue au programme IGC-3 du Secteur des sciences de la Terre.

Cette carte fut compilée d'après les résultats d'un levé magnétique aéroporté réalisé par Goldak Airborne Surveys. Le levé fut effectué à l'aide d'un avion aéronautique modèle Piper Navaho (immatriculé C-GJBB). Un référentiel de 0.005 AT-sensitivity a été installé dans un rostre à queue de l'avion.

Le levé fut réalisé du 1 janvier au 12 février 2006. L'éspacement moyen des lignes de vol de traverse était de 400 m et celui des lignes de contrôle de 2,4 km. La hauteur nominale de vol de terrain dégagée était de 150 m. Une surface non entraînée de vol fut utilisée pour effectuer le levé afin de minimiser la différence d'altitude aux points d'intersections entre les lignes de contrôle et les lignes de vol. La restitution des tracés de vol fut effectuée à l'aide d'un système de positionnement global par satellite combiné avec un vol en mode différentiel, et vérifiée par une caméra vidéo montée verticalement.

Après la vérification initiale des données, les coordonnées des points d'intersections des lignes de vol et des lignes de contrôle furent déterminées. Par la suite, pour chacun des points d'intersection, les valeurs totales du champ magnétique furent calculées par ordinateur et vérifiées manuellement afin d'obtenir le réseau de nivellement. Les valeurs corrigées du champ total furent finalement interpolées sur une grille carree de 100 m de côté. Des profils et des champs générés internationaux de référence fut soustrait pour l'année 2006-09 à une altitude de 410 mètres.

Les versions numériques de ces cartes ainsi que les données géophysiques en formats « profil » et « mosaïque » peuvent être téléchargées gratuitement depuis le site de la Commission géologique du Canada, et sont également disponibles sous forme de données géoscientifiques de la Ressources naturelles Canada. La carte a été produite dans le cadre du projet Saskatchewan-Manitoba de l'IGC-3 et elle contribue au programme IGC-3 du Secteur des sciences de la Terre.

Cette carte fut compilée d'après les résultats d'un levé magnétique aéroporté réalisé par Goldak Airborne Surveys. Le levé fut effectué à l'aide d'un avion aéronautique modèle Piper Navaho (immatriculé C-GJBB). Un référentiel de 0.005 AT-sensitivity a été installé dans un rostre à queue de l'avion.

Le levé fut réalisé du 1 janvier au 12 février 2006. L'éspacement moyen des lignes de vol de traverse était de 400 m et celui des lignes de contrôle de 2,4 km. La hauteur nominale de vol de terrain dégagée était de 150 m. Une surface non entraînée de vol fut utilisée pour effectuer le levé afin de minimiser la différence d'altitude aux points d'intersections entre les lignes de contrôle et les lignes de vol. La restitution des tracés de vol fut effectuée à l'aide d'un système de positionnement global par satellite combiné avec un vol en mode différentiel, et vérifiée par une caméra vidéo montée verticalement.

Après la vérification initiale des données, les coordonnées des points d'intersections des lignes de vol et des lignes de contrôle furent déterminées. Par la suite, pour chacun des points d'intersection, les valeurs totales du champ magnétique furent calculées par ordinateur et vérifiées manuellement afin d'obtenir le réseau de nivellement. Les valeurs corrigées du champ total furent finalement interpolées sur une grille carree de 100 m de côté. Des profils et des champs générés internationaux de référence fut soustrait pour l'année 2006-09 à une altitude de 410 mètres.

Les versions numériques de ces cartes ainsi que les données géophysiques en formats « profil » et « mosaïque » peuvent être téléchargées gratuitement depuis le site de la Commission géologique du Canada, et sont également disponibles sous forme de données géoscientifiques